

**ARRETE / R / N° 1439 / MIDEK/ 06 AVRIL 2009PORTANT PROLONGATION DU TROISIEME
RECENSEMENT ADMINISTRATIF A VOCATION ELECTORALE COMPLEMENTAIRE ET
DELA PERIODE DE LA REVISION EXTRAORDINAIRE DE LA LISTE ELECTORALE - 2009**

Article Premier : En complément aux dispositions de l'article premier de l'arrêté n° 1046 du **26 Février 2009** portant OUVERTURE ET CLOTURE D'UN TROISIEME recensement Administratif à Vocation Electorale COMPLEMENTAIRE – 2009, la clôture du troisième recensement administratif à vocation électorale complémentaire - 2009 est fixée au **15 Avril 2009 à minuit**.

Article 2 : En complément aux dispositions de l'article premier de l'arrêté n° 1134 du 02 Mars 2009 portant OUVERTURE D'UNE PERIODE DE REVISION EXTRAORDINAIRE DE LA LISTE ELECTORALE – 2009, la période de la révision extraordinaire de la liste électorale est prorogée jusqu'au **20 Avril 2009 à minuit**.

Article 3 : Les Walis et les Hakems et les Chefs d'Arrondissements sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié suivant la procédure d'urgence et au Journal officiel de la République Islamique de Mauritanie.